

# Réhabilitation du 65 rue Meslay à Paris 3ème

Présentation du chantier aux riverains

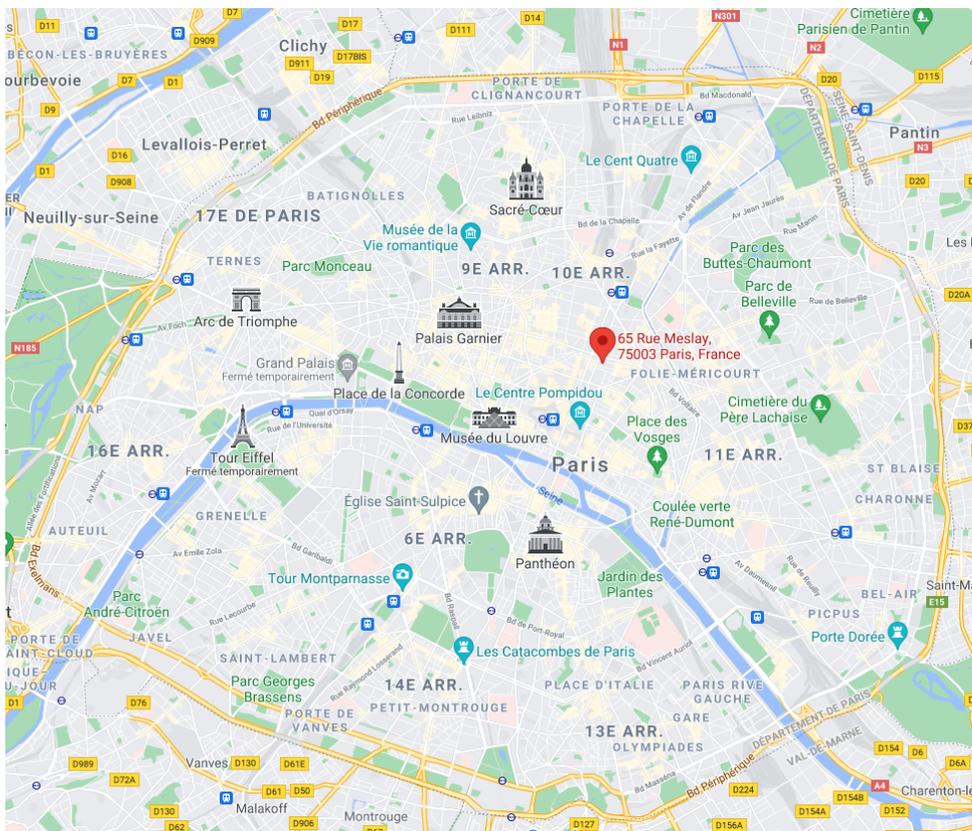
# Sommaire

- Présentation du site
- Les intervenants
- Nature des travaux de réhabilitation
- Présentation et organisation des travaux
- Calendrier prévisionnel
- Communication locataires

01

# Présentation du site

# Localisation du projet



A l'échelle de Paris



# L'ensemble immobilier

La Ville de Paris a racheté l'ensemble immobilier en octobre 2016 en exerçant son droit de préemption et l'a confié à la RIVP via un bail emphytéotique en vue d'y créer des logements sociaux.

Lors de l'achat, l'immeuble était composé de 13 logements, 5 locaux commerciaux et 3 bureaux. Tous les locataires ont déménagé ou ont été relogés excepté les 2 commerces sur rue.

L'immeuble est organisé autour de 3 bâtiment allant de R+5 (rue) à R+1 (fond de parcelle).



02

# Les intervenants

# Les intervenants

- **RIVP – Propriétaire et commanditaire des travaux**

**Le suivi du projet et des travaux est assuré par la Direction de la construction représentée par :**

- Chef de projet : **Marie-Pierre Bezaud**

- **La Maitrise d'œuvre en charge de la conception du projet et du suivi des travaux est assurée par :**

- Agence d'architecture Philippe Roux : **Philippe Roux et Luciel Viel**

- Bureau d'études COTEC : **Kokou Capo-Chichi**

- **Génère – Entreprise générale en charge de la réalisation des travaux organisée comme suit :**

- Directeur Exploitation : **Laurent Carré**

- Ingénieur Principal : **Umher Querchi**

- Ingénieur Travaux : **Loïc Saumont**

# Autres intervenants

Mandatés par la RIVP pour s'assurer de la conformité et du respect des réglementations :

- **Bureau de contrôle (code de la construction) :**
  - BTP consultants
- **Coordonnateur Sécurité et protection de la santé (code du travail et de la santé publique) :**
  - Coordination management
- **AMO pour certification NF habitat HQE (environnement et chantier faibles nuisances) :**
  - CITAE

03

# Nature des travaux de réhabilitation

# Nature des travaux

L'objectif de ces travaux est la création de 20 logements sociaux familiaux après la réhabilitation lourde de l'ensemble immobilier.

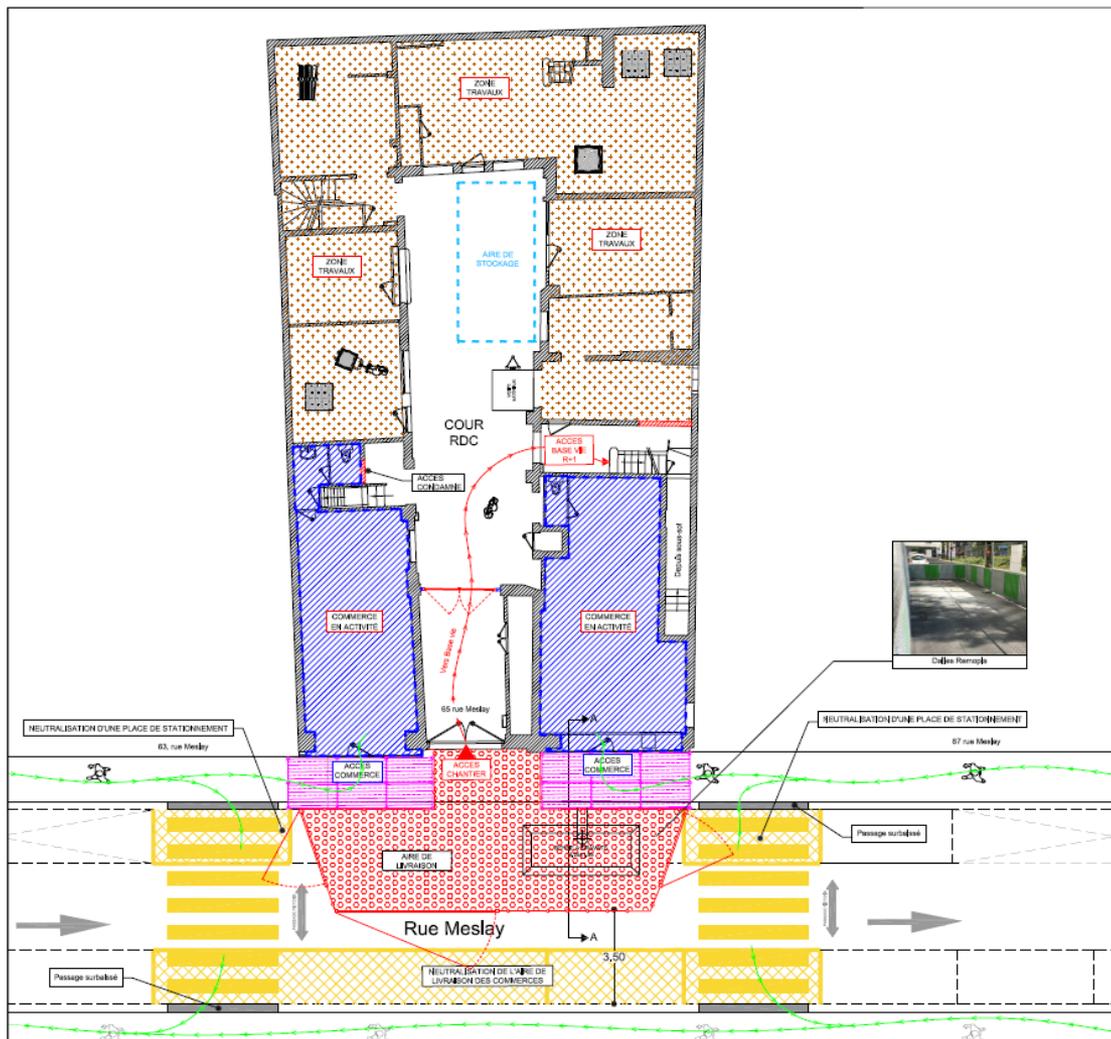
L'ensemble des occupants ont été relogés. Les travaux sont réalisés dans un immeuble vide. Seuls les 2 commerces sur la rue restent ouverts. Ils n'ont pas d'accès sur le chantier.

Ces travaux consistent notamment à la restructuration des différents niveaux avec réfection de certains planchers, la réfection complète des réseaux (assainissement, électrique, gaz, eau...).

04

# Présentation et organisation des travaux

# Plan d'installation de chantier



# Organisation du chantier

- L'effectif moyen du chantier sera d'environ 15 à 20 personnes en période de pointe d'activité, ces personnels seront encadrés par un ingénieur travaux présent à temps plein sur l'opération.
- Les équipes d'exécution seront dirigées par un chef de chantier, celui-ci à la charge de l'organisation des travaux de gros œuvre et de la propreté du site.
- Les travaux seront réalisés dans le cadre de la charte chantier propre du Maître d'ouvrage, l'ingénieur travaux sera le référent du chantier pour toutes les questions liées à l'activité du chantier.
- Nous veillerons à organiser les livraisons pour éviter les phénomènes de « bouchons » sources de nuisances pour les riverains

05

# Calendrier prévisionnel

# Calendrier prévisionnel

- **30 avril 2021 : ordre de service 0 délivré**
  - Préparation du chantier
- **Juin 2021 : ordre de service 1 délivré**
  - Démarrage des travaux après validation des installations de chantier par le coordonnateur de Sécurité et de Protection de la santé
- **Fin 2022 : réception des travaux**
  - La durée prévisionnelle du chantier est de 18 mois

06

# Communication riverains

# Communication riverains

## Informations régulières tout au long du chantier :

- Panneau d'affichage sur rue avec le planning des travaux et les coordonnées du conducteur de travaux, sur ce planning seront indiquées les périodes bruyantes
- Boite aux lettres du chantier sur rue
- Horaires des travaux : Lundi à vendredi de 8h à 18h  
Exceptionnellement, après accord de la RIVP, les travaux peuvent avoir lieu le samedi.
- Référé préventif réalisé : l'expert doit être informé de tout sinistre qui serait occasionné par nos travaux

**Merci de votre attention**

**Nous sommes à votre disposition pour  
toutes informations complémentaires.**